

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2020

### Budgets communaux

Le CM, suite à un réajustement des chiffres, autorise à l'unanimité à retirer la délibération votée le 13.12.2019 et le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019.

### Délibérations diverses

Participations à des séjours scolaires : le CM accepte à l'unanimité de verser 50 € à chacun des élèves domiciliés sur la commune les séjours suivants organisés par le Collège la Boétie : en avril 2020 en Espagne pour 3 élèves soit 150 € ; en avril 2020 en Allemagne pour 1 élève soit 50 € ; du 17 au 20 avril 2020 en Auvergne pour 2 élèves soit 100 € ; s du 06 au 10 avril 2020 à Nantes pour 2 élèves soit 100 € et du 13 au 17 avril 2020 en Alsace pour 1 élève soit 50 €.

### Point sur les dossiers en cours

Salle culturelle Aillac : les travaux sont bien entamés, ceux concernant les fondations sont en cours ; prochainement choix des matières et des coloris pour les sols, les sièges... l'ouverture de la salle est prévue pour septembre 2020.

### CR des commissions

- CC CCPF 30.01.2020 : les principaux sujets abordés ont été : l'autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019 ; les recrutements de personnels à l'Office de Tourisme (OT et gérance du snack) qui sont en cours ; les nouveaux tarifs du chenil communautaire qui passe à 50 € par jour + le puçage d'office de l'animal aux frais du propriétaire ; le futur PLUi pour lequel le bureau d'études a été choisi et qui devrait être applicable en 2023 ; le projet des Arcades à Saint Rome pour lequel le maître d'œuvre a été désigné avec pour programme en 2020 les études, en 2021 les travaux avec locations début 2022 qui seront gérées par Dordogne Habitat.

- Vœux du 11.01.2020 : le Maire remercie les élus pour l'organisation des vœux et leur disponibilité

- Réunion 30.01.2020 à Salignac : rencontre entre les secrétaires de mairie et les élus de la CCPF pour aborder les thèmes communautaires.

### Questions diverses

- le CM accepte le prêt de matériel et de la salle des fêtes et l'application du tarif association communale pour différentes manifestations associatives.

- le CM accepte la demande pour l'installation d'un food-truck polynésien le mardi soir dans le bourg

- le CM accepte la mise à disposition du terrain de foot pour un campement de jeunes encadrés par des adultes du 7 au 21.07.2020.

- Ecole numérique : Fabienne JARDEL fait part de la livraison, de l'installation et de la formation de la classe mobile à l'école le mercredi 06.02.2020 ; elle est remerciée pour avoir mené à bien ce projet dans des délais très courts.

- Restauration scolaire : Monique TREFEIL fait part de plusieurs demandes de parents pour fournir des plats de substitution pour leurs enfants ce qui pose des problèmes sanitaires et d'organisation ; le Maire donne lecture d'un mot à l'attention des parents informant que hors PAI (Projet d'Accueil Individualisé) les plats de substitution ne seront plus acceptés à la cantine. Le CM valide à l'unanimité cette proposition.

- le Maire fait part d'un devis pour le réaménagement d'un local de la Maison médicale Carrier pour un montant de 4 100 € HT pour une réorganisation et une redistribution des locaux médicaux.

- rappel du prochain CM vendredi 8 février 2020 à 18h30 pour le vote des comptes administratifs 2019 et des comptes de gestion en présence de la Trésorière.

La séance est levée à 20h30

A Carsac-Aillac, 14 février 2020